

Restauration morpho-écologique et fonctionnelle d'un tronçon de la Turdine au droit du lieu-dit « Les Arthauds » (69)

DIMENSION DU SITE DE COMPENSATION : 400 mètres de linéaire de cours d'eau

DATE DE MISE EN ŒUVRE : 2011

DUREE DE MISE EN ŒUVRE : 3 mois (durée des travaux)

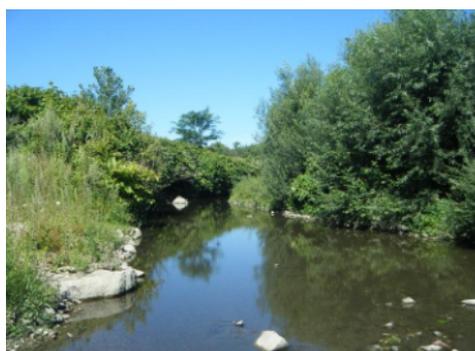
PROJET : Construction de l'A89 Violay - La Tour de Salvagny

EMPRISE : 49,5 km de linéaire entre Balbigny et La Tour-de-Salvagny (+3,5 km pour l'antenne de raccordement à L'Arbresle) avec mise en œuvre d'un linéaire de 1,7 km de busage sur les cours d'eau pour la réalisation de 61 ouvrages hydrauliques

MAITRE D'OUVRAGE : Société des Autoroutes du Sud de la France

OPERATEUR DE COMPENSATION : aucun

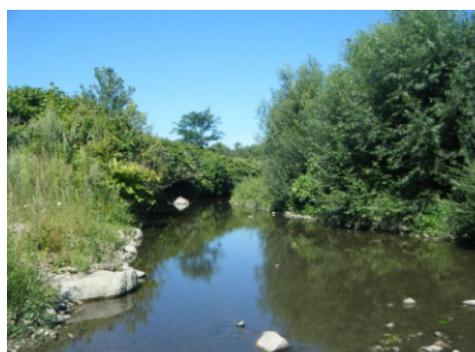
Seuil en mai 2010



Après arasement du seuil en 2017



Digue en octobre 2011



Après arasement de la digue et reprofilage des berges en avril 2012



Restauration morpho-écologique et fonctionnelle d'un tronçon de la Turdine au droit du lieu-dit « Les Arthauds » (69)

NATURE DE LA MC : Restauration/réhabilitation

OBJECTIF(S) : restaurer le fonctionnement autonome de la rivière au droit des secteurs riverains profondément banalisés, recréer de véritables formations végétales riveraines diversifiées, lutter contre la renouée du Japon, rétablir l'équilibre morphodynamique de la rivière sur le tronçon de cours d'eau considéré, reconnecter au le lit majeur.

CIBLE(S) :

- Milieu(x) naturel(s) : cours d'eau, lits mineur et majeur, végétation riparienne
- Espèce(s) protégée(s) et habitat(s) associé(s) : sans objet
- Fonctions : dynamique fluviale

ENJEUX : code masse d'eau : FRDR569a, objectifs DCE

MODALITES DE SECURISATION FONCIERE : Acquisition foncière

MODALITES DE VERIFICATION DE L'EQUIVALENCE ENTRE PERTES ET GAINS DE BIODIVERSITE : sans objet (car non imposée réglementairement à la date d'instruction du projet)

TYPE(S) D'ACTION(S) ECOLOGIQUE(S) :

- arasement d'une digue existante en berge où proliférait une espèce exotique envahissante (Renouée du Japon) avec démantèlement localisé d'enrochements de berge ;
- arasement d'un seuil en pierres en vue de restaurer la continuité écologique et sédimentaire ;
- reprofilage des berges en déblai ou remblai selon des pentes variées ;
- élimination des essences non adaptées (robiniers faux-acacia, peupliers,...) sur les rives de la Turdine sur 450 mètres (abattage, égrappage à l'engin des sols afin d'évacuer les matériaux contaminés par la renouée du Japon, dévitalisation et dessouchage), ensemencement et plantation de saules et d'aulnes glutineux et autres arbustes d'essences indigènes et adaptées ;
- terrassement et décaissement du lit majeur, retrait d'un système de drainage, changement de destination du lit majeur (avant les travaux, culture de cassis, après les travaux prairie et plaine alluviale naturelle).

MODALITES TECHNIQUES DE REALISATION DES ACTIONS :

Les travaux ont été réalisés au cours de l'automne 2011. Ils ont débuté par l'abattage des cassisiers, des cultivars de peupliers et des robiniers faux acacias. Sont venus ensuite les démantèlements du seuil, de la digue et des enrochements de berges. La purge des matériaux en berge contaminés par la renouée du Japon et leur évacuation en centre agréé a ensuite précédé les terrassements définitifs des berges et du lit majeur. La végétalisation des terres à nue et les plantations arbustives et arborées en berge et dans le lit majeur ont clôturé les travaux.

PROGRAMME DE GESTION CONSERVATOIRE DE LA MC : Pas de gestion du site aujourd'hui qui évolue naturellement sans intervention humaine. Il y a eu ponctuellement du pâturage équin sur une partie du site.

Restauration morpho-écologique et fonctionnelle d'un tronçon de la Turdine au droit du lieu-dit « Les Arthauds » (69)

SUIVI :

- suivi hydromorphologique du site sur 450 mètres en 2013-2015-2017 réalisé par la Fédération de Pêche du Rhône, mise en œuvre du protocole IAM pour l'attractivité des habitats ;
- suivi topographique, des faciès d'écoulement et de la granulométrie ;
- suivi de la végétalisation des berges.

PLUS-VALUE ECOLOGIQUE OBSERVEE AU REGARD DE LA (DES) CIBLE(S) :

Pour le(s) milieu(x) naturel(s) : Formation boisée de type forêt alluviale qui se développe en rive droite dans le champ d'expansion des crues reconnectée. La renouée du Japon est contenue (présence sporadique) par ce développement dense d'aulnes glutineux. Les faciès d'écoulement courants sont de nouveaux dominants et une dynamique fluviale est active du fait du relargage des sédiments stockés dans l'ancien ouvrage.

Pour les espèces : Pas de suivi mis en place sur les espèces donc pas de données précises mais présence d'empreintes de loutre en 2019.

Pour les fonctions : Augmentation du champ d'expansion de crue ; augmentation de la capacité d'accueil du milieu pour les espèces rhéophiles.

EFFICACITE AU REGARD DES OBJECTIFS : La mesure compensatoire répond aux objectifs recherchés dans le sens où il s'agissait de redonner une dynamique fluviale à un secteur de cours d'eau contraint et banalisé ainsi que de recréer des formations riveraines adaptées au cours d'eau tout en luttant contre la renouée du Japon. aucun ajustement n'a été réalisé.

COÛT : inconnu